Trentième Année. — N° 125 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 5 MAI 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 4 MAI 1885

LA RENTRÉE

C'est aujourd'hui, lundi 4 mai, que notre Parlement fait sa rentrée. Le pays n'en attend rien. Les représentants actuels de la France ont donné, depuis longtemps, leur mesure, et nous sommes fixés. S'ils pouvaient se rendre compte de la façon dont on les traite dans la liberté des conversations particulières, ils le seraient également. A l'heure qu'il est, vous ne rencontreriez pas un seul de nos concitoyens, à qui ce retour des deux Chambres, jugées et condamnées, n'arrache un haussement d'épaules ou un sourire ironique. Les plus modérés disent : A quoi bon ?

Personne n'ignore, en effet, qu'elles ne reviennent que pour occuper la place, et, suivant l'expression populaire, pour amuser le tapis, jusqu'aux prochaines élections.

Toutefois, il est fort probable qu'elles l'amuseront un peu plus bruyamment qu'on ne le voudrait, et même qu'elles se le disputeront avec un acharnement dont l'intérêt public souffrira, car, s'il leur est maintenant impossible de faire quelque bien, il leur est singulièrement difficile de ne pas faire quelque mal.

Malgré des tentatives ou plutôt des simulacres de rapprochement, qui ne sont que pour la galerie, on sait bien que, dans l'état des esprits, non seulement l'union, mais l'apparence d'union entre les divers groupes de gauche, n'est qu'une chimère, qui ne résistera pas à trois jours de vie commune sous le même toit. On sait que, pour faire bon ménage, il leur faut absolument se séparer, et qu'aussitôt qu'ils se retrouvent, ils se battent.

Il n'en peut être autrement. Non seulement la réconciliation et la paix ne sont pas dans les cœurs, mais la haine, la rancune y habitent et y distillent tous leurs venins.

Personne n'ignore qu'il y a, dans la gauche, deux armées en présence, animées, l'une contre l'autre, des sentiments les plus hostiles, et que, loin d'avoir déposé les armes, à la suite de la dernière crise, elles brûlent d'en venir aux mains, parce que l'une tient à garder le pouvoir qu'elle a conquis, et l'autre à reconquérir le pouvoir qu'elle a perdu.

Mille bonnes raisons qu'elles auraient de conclure un armistice, ne sauraient prévaloir contre la fureur qui les pousse. Il est trop évident, quand on se rappelle les incidents politiques et parlementaires d'où est née la situation actuelle, que l'une n'a pas été assez victorieuse pour réduire l'autre à merci, et que celle-ci n'a pas été assez abattue pour ne pas chercher une revanche.

Personne n'ignore qu'il y a deux ministères face à face, le ministère Ferry-Waldeck, renversé, mais non anéanti, et le ministère Freycinet-Brisson, installé, mais non triomphant, qui éprouvent une égale envie d'en appeler, encore une fois, à la fortune des batailles, pour avoir l'exacte mesure de leur force respective, et pour en finir. Personne n'ignore que nous possédons deux gouvernements, un gouvernement officiel, qui n'a pas assez d'autorité pour faire la loi, et un gouvernement occulte, auquel il reste trop de ressources pour la subir.

Dans ces conditions, il est un peu oiseux de se demander si l'on a, de part et d'autre, quelque velléité de s'entendre, pour vivre, vaille que vaille, en bonne intelligence, jusqu'à ce que le peuple ait prononcé lui-même entre les belligérants. Il est inutile de rechercher si l'on a ouvert des négociations pour une trêve, si l'on s'est fait des promesses ou des concessions réciproques, en attendant l'arrêt du souverain. La force des choses, supérieure même à la volonté des hommes, amènera inévitablement un conflit. Ce sera comme dans l'Afghanistan, les fusils partiront tout seuls. Nous avons un Penjdeh parlementaire à l'horizon !

Le *National* raille agréablement ceux de ses confrères de la presse opportuniste, qui cherchent à consoler la France des maux dont elle souffre depuis sept ans, par la peinture plus ou moins exacte de ceux dont se plaignent les autres nations. « On nous ferait parcourir tour à tour, dit-il, l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne et même les États-Unis, pour étaler à nos yeux la misère qui va grandissante, les agitations sociales qui s'y propagent, les ressources qui s'épuisent ; eh ! cela ne nous dédommagerait point, nous autres Français, de la prospérité relative que nous pouvions rêver et qu'on n'a pas su sauvegarder à temps. » Le *National* pourrait ajouter que c'est grâce aux opportunistes que cette prospérité s'est changée en misère, et que nos plus-values se sont transformées en déficit. Il suffit de comparer l'état dans lequel les conservateurs ont laissé la France, à la fin de 1877, à celui dans lequel elle se trouve aujourd'hui, pour reconnaître que notre situation serait incomparablement meilleure que celle des nations voisines si, depuis sept ans, les opportunistes n'avaient eu en mains la conduite de nos destinées.

LES VARIATIONS DE M. MARTIN-FEUILLÉE

Le *Journal de Fougères* a fait une trouvaille bien amusante. Il nous la donne sous le titre de *Variations* de M. Martin-Feuillée. La voici :

Dans un petit opuscule publié à Paris en 1863, par MM. Jouaust et fils, rue Saint Honoré, n° 338, et intitulé : *Petit catéchisme électoral, principalement destiné aux départements bretons, publié par une réunion d'avocats*, nous trouvons des choses bien curieuses et qui ne manqueront pas, nous en sommes convaincus, d'étonner bon nombre de naïfs électeurs.

Au verso de la première feuille, on lit ce qui suit : « Comités consultatifs électoraux du département d'Ille-et-Vilaine, 1re circonscription, Rennes : MM. Garnier-Dupleseix, bâtonnier ; Denis, ancien bâtonnier ; Grivart et *Martin-Feuillée*, avocats. »

Puis, aux 9e, 10e et 12e pages, les demandes et les réponses suivantes :

D. — Qu'entendez-vous par nos intérêts matériels ?

R. — J'entends les intérêts de notre bourse à tous. Car les députés votent les impôts ; depuis quelques années, surtout, les impôts ne font que s'accroître, et si nous n'envoyons pas des députés décidés à diminuer la dépense, on ne sait où l'augmentation de l'impôt s'arrêtera.

D. — Qu'entendez-vous par nos intérêts religieux ?

R. — J'entends les intérêts de la religion catholique et de son chef Notre-Saint-Père le Pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Les révolutionnaires ont déjà pris au Saint-Père les trois quarts de ses domaines et l'ont réduit, on peut le dire, à la mendicité. Ils veulent maintenant le chasser de Rome, son dernier asile : le jeter dans l'exil, dans la misère ; s'ils peuvent, le supprimer tout à fait, et par conséquent, notre religion avec lui. La France peut, si elle veut, mettre ordre à tout cela. Il faut donc que nos députés, choisis pour nous représenter, nous catholiques, demandent sans cesse, au nom de la religion, que la France soutienne énergiquement tous les droits du Saint-Père, et lui fasse rendre ce qu'on lui a *enlevé*

D. — Qu'entendez-vous en disant que le vote doit être éclairé ?

R. — J'entends qu'on doit voter pour des hommes honorables, connus dans le pays, non pour des étrangers et des inconnus, qui, le plus souvent, ne veulent être députés que pour palper les appointements. J'entends surtout que, quand nous savons que tel ou tel candidat n'a pas nos opinions et nos idées, nous ne devons pas voter pour lui. Par exemple, si nous voulons voir diminuer le chiffre des impôts et le nombre des conscrits, gardons-nous bien de voter pour un homme qui aurait déjà approuvé, sans la moindre observation, tous les impôts et toutes les guerres ; et, si nous voulons que l'on rende au Pape tous ses droits, ne votons pas pour un homme qui aurait déjà voté contre les intérêts du Pape.

Quantum mutatus ab illo Martino !

Que voulez-vous ? on est opportuniste ou on ne l'est pas, et M. Martin-Feuillée est opportuniste !

Pas de commentaires, n'est-ce pas ?

LIBRE-PENSEUR

A Thiers (Puy-de-Dôme), un libre-penseur fougueux, pensionné du Deux-Décembre, découvre que son petit enfant a été baptisé secrètement par les soins de sa nourrice.

En proie à une rage satanique, le misérable fait subir toute sorte de mauvais traitements à ce pauvre petit ange, dont l'innocence le fait rougir, et il s'acharne sur lui avec une telle fureur, que l'on trouve l'enfant mort dans le taudis où on l'avait enfermé.

Ce monstre, qui, pour satisfaire sa haine anti-religieuse, a étouffé tous les sentiments de la nature, a été arrêté, avec sa femme, qui n'a pas hésité à jouer le rôle de complice.

C'est en France que cela est arrivé !

L'AFFAIRE DU « BOSPHORE »

Le Caire, 3 mai. — M. Saint-René Taillandier est arrivé hier. Il a été reçu à la gare par le maître des cérémonies du gouvernement égyptien et par les membres du consulat de France. Un assez grand nombre de membres des colonies européennes étaient aussi venus à la gare.

Le Caire, 3 mai. — Aujourd'hui, ont eu lieu, au Caire, selon un cérémonial convenu dans la matinée, la visite officielle de réparation de Nubar-Pacha au représentant de la France.

M. Saint-René Taillandier a rendu visite, ensuite, au khédive, et lui a annoncé la reprise des relations officielles.

Le Caire, 3 mai. — L'Imprimerie Serrière est officiellement rouverte.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Tonkin et Cambodge

Paris, 3 mai. — Le général de Courcy, commandant en chef de l'expédition du Tonkin, a été invité par le gouvernement à détacher de ses troupes 1,500 hommes pour être envoyés en Cochinchine et au Cambodge ;

Cet envoi devra être effectué dès que la situation au Tonkin le permettra.

LE CONFLIT ANGLO-RUSSE

L'ARBITRAGE

L'impression générale résultant des dépêches parvenues hier de Londres et de Saint-Pétersbourg est très favorable à la paix. L'Angleterre, ainsi qu'on pouvait le prévoir, n'ayant pas réussi à contracter les alliances sans lesquelles elle ne pouvait engager la guerre, recule encore, après s'être avancée beaucoup trop ; elle renonce aujourd'hui à l'enquête, sachant bien que le gouvernement russe ne l'aurait pas acceptée. Pour donner à cette retraite une apparence honorable, la Russie consentira à un arbitrage n'ayant pour objet ni la délimitation de frontières, ni l'examen de la conduite du général Komarof. Le conflit est donc encore une fois ajourné, mais un nouvel incident suffirait pour remettre tout en question.

Quant à la Russie, en présence de ces dispositions ultra-conciliantes de l'Angleterre, elle ne saurait, à moins de prendre une attitude provocante, refuser au gouvernement de Londres cette satisfaction purement nominale.

Ainsi que les renseignements précédents le faisaient prévoir, dit une dépêche de Londres, le gouvernement russe réserve pleinement la question militaire qui, en aucun cas, ne saurait être soumise à personne autre que l'empereur de Russie ; mais il admet l'arbitrage en tant que l'arbitrage touchera seulement la question de la convention du 17 mars.

L'arbitrage devra décider si les explications fournies par le gouvernement russes sont suffisantes, pour que l'incident de la prétendue violation de la convention du 17 mars soit vidé. Donc, le fait militaire du 30 mars ne sera nullement soumis à l'arbitrage, mais seulement les questions se rattachant à la convention du 17 mars.

En aucun cas, l'arbitrage ne pourra entraîner un désaveu du général Komarof, qui, en sa qualité de commandant en chef, était, aux yeux de l'empereur de Russie, seul juge de la manière dont il pouvait, en présence des Afghans, assurer la sécurité de ses troupes.

Le texte *in extenso* de la réponse russe arrivera probablement plus tard qu'on ne le pensait, mais on ne l'attendra pas pour poursuivre les négociations.

Le conseil des ministres se réunira, demain, chez la reine, à Windsor, pour examiner la communication russe, à laquelle une réponse devra être faite. On compte que la réponse anglaise pourra être télégraphiée demain soir ou mardi matin, à M. Thornton, à St-Pétersbourg.

On en est là ; mais la question n'est cependant pas encore absolument résolue ; la réponse de la Russie est aujourd'hui connue à Londres ; alors même que les difficultés soulevées par l'incident de Pendjeh seraient résolues pacifiquement, il resterait encore à régler la question territoriale.

Il ne faut donc pas trop se hâter de déclarer que la paix est définitivement assurée. De part et d'autre, les armements continuent. On prépare, à Constantinople, la défense des Dardanelles, comme si la guerre était à la veille d'éclater. Une commission militaire, nommée pour étudier les mesures à prendre, propose, pour défendre le détroit des Dardanelles un système de torpilles et de mines sous-marines, ainsi que la construction, à Kiretchrournou, d'une batterie dominant l'entrée de la mer Noire.

Une escadrille ira incessamment stationner aux Dardanelles.

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS ACCEPTE LA RÉPONSE DE LA RUSSIE

Londres, 3 mai soir. — Le gouvernement anglais a décidé d'accepter la réponse russe. Cette acceptation sera définitive seulement demain, après le conseil de cabinet, mais elle doit être considérée déjà comme acquise. De plus, il a été décidé de demander à l'empereur Guillaume sa médiation.

On paraît cependant douter que l'empereur Guillaume accepte ; c'est du moins ce que semblerait faire croire le langage de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres. Dans ce cas on s'adressera au roi de Danemarck.

L'entente entre la Russie et l'Angleterre est telle actuellement qu'on est formellement décidé à reprendre immédiatement, sans attendre la décision arbitrale, les pourparlers pour la délimitation des frontières.

On a l'intention, de part et d'autre, afin de ne laisser place à aucun imprévu, d'arrêter dans ces négociations qui auront lieu à Londres, tous les points des lignes frontières, autant que les cartes géographiques le permettront, de manière que les deux commissions techniques aient simplement à compléter le détail de la délimitation.

OCCUPATION DE PORT-HAMILTON

Londres, 4 mai. — Le *Times* a reçu de Tientsin une dépêche qui confirme que les Anglais ont occupé Port-Hamilton. La Chine a protesté.

NOUVELLES DU JOUR

Nouvelles maritimes

Les mouvements de vice-amiraux, dont nous avons parlé dernièrement, sont définitivement arrêtés.

Au moment où M. le vice-amiral Garnault, atteint par la limite d'âge, sera maintenu dans la 1re section du cadre d'activité, M. le vice-amiral Roussin, qui désirait cependant conserver la présidence du conseil des travaux, remplacera l'amiral Garnault au conseil d'amirauté, où son ancienneté de grade lui donne la vice présidence du conseil.

M. le vice-amiral Jaurès ayant manifesté l'intention de n'occuper aucune fonction dans la marine, et M. le vice-amiral baron Duperré devant être aujourd'hui maintenu pendant deux ans dans le commandement en chef de l'escadre d'évolutions, M. le vice-amiral Lafont accepte la présidence du conseil des travaux, qu'il pourra ainsi conserver pendant près de dix-huit mois.

Si M. le vice-amiral Duburquois est appelé à exercer le commandement en chef du 2e arrondissement maritime, M. le vice-amiral Charles Duperré sera envoyé à Lorient ; dans le cas contraire, ce dernier officier général remplacera l'amiral Lafont à Brest.

Bien entendu, l'amiral Galiber va être élevé au grade de vice-amiral. Quant à la place de contre-amiral, elle sera donnée certainement à l'un des deux capitaines de vaisseau de la Barrière ou de la Jaille qui, hier encore, étaient ses collègues au conseil d'amirauté.

La comtesse de Molke

Paris, 3 mai. — Les nouvelles de la santé de la comtesse de Molke continuent à être inquiétantes. La fièvre muqueuse dont elle était atteinte s'est compliquée d'une fluxion de poitrine depuis hier.

Nécrologie

Paris, 3 mai. — On annonce d'Italie au *Gaulois* la mort du prince de Sarsina, fils du prince Aldobrandini. Il a été enlevé en peu de jours par une pneumonie. Marié à la fille du comte Frédéric de La Rochefoucauld, il laisse six filles, dont l'aînée devait épouser prochainement le prince Salviati, des princes Borghese, fils du duc Salviati et de la duchesse née Fitz-James.

Le prince de Sarsina n'était âgé que de 39 ans.

La compétence des juges de paix

Paris, 3 mai. — Parmi les projets qui figurent à l'ordre du jour arrêté par la Chambre avant les vacances, se trouve celui sur l'extension de la compétence des juges de paix.

Le nouveau ministre de la justice est opposé, paraît-il, à la discussion de ce projet avant l'expiration de la législature. Il estime que la réforme qu'il comporte est trop considérable pour pouvoir être discutée utilement dans une fin de législature et il préférerait que la question — qui n'a aucun caractère d'urgence — fût réservée à la nouvelle Chambre qui, pourra coordonner cette réforme avec les autres qu'elle jugerait nécessaire d'apporter à notre organisation judiciaire.

Les récidivistes

Parmi les observations que doit présenter à la Chambre M. Allain-Targé, au sujet du projet sur les récidivistes, il en est une qui portera sur l'application même de la loi.

Il demandera que cette application soit laissée au ministère de l'intérieur avec l'aide du directeur du service pénitentiaire.

Les fonds secrets

Paris, 3 mai. — On lit dans la *Nation* :

« Les opportunistes font les démarches les plus actives près de M. Allain-Targé pour que, dans le cas où une interpellation serait déposée à propos des fonds secrets, il ne dévoile pas l'état dans lequel M. Waldeck-Rousseau a laissé la caisse des fonds secrets. »

Discours de M. Floquet

Demain, en prenant possession du fauteuil présidentiel à la Chambre des députés, M. Floquet prononcera un discours, selon l'usage. Les ferrystes paraissent avoir renoncé à faire remarquer à M. Floquet qu'il n'a pas eu un très grand nombre de voix. Ils sont remis de l'échec qui leur a été infligé dans la personne de M. Fallières.

Les Grâces

On nous assure que Louise Michel, en apprenant par ses amis que sa grâce avait été décidée hier en conseil des ministres, a déclaré nettement qu'elle opposerait un refus formel à la mesure de clémence que le président de la République se disposait de prendre en sa faveur.

Informé par le directeur de la prison de l'intention manifestée par la « grande citoyenne » le ministre de l'intérieur s'est empressé de prévenir le président du conseil.

M. Henri Brisson a décidé qu'il serait sursis aux grâces qui allaient être accordées, et nous croyons savoir que la question sera examinée à nouveau dans un prochain conseil. Pour ne point s'exposer à des refus dédaigneux, on décidera probablement que les grâces qui pourront être accordées à l'avenir aux condamnés pour crimes ou délits politiques, ne le seront que sur leur demande formelle.

Eruption du Vésuve

Naples, 3 mai. — Deux bouches se sont ouvertes, sur le Vésuve, à 200 mètres en amont de la station supérieure du chemin de fer circulaire.

Des laves abondantes coulent vers l'espace compris entre Torre del Greco et Pompéi.

Au Soudan

Londres, 3 mai. — Les dépêches anglaises de Dongola confirment la défaite des troupes du mahdi près Sennaar ; la révolte s'étend à Kordofan.

Nouvelles religieuses

Le sacre de Mgr Cœuret, évêque élu d'Agen, aura lieu à la cathédrale de cette ville, le 19 mai.

Le sacre de Mgr Labouré, évêque élu du Mans, est définitivement fixé au dimanche 31 mai prochain, fête de la Sainte-Trinité. Il aura lieu dans la chapelle de l'institution Richelieu, à Luçon. L'évêque consécrateur sera Mgr Meignan, archevêque de Tours, assisté de NN. SS. les évêques de Luçon et d'Arras.

Le 456e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, sera célébré les 7 et 8 mai, selon le programme, et avec la magnificence ordinaire de cette fête, restée si populaire à Orléans.

Cette année, c'est S. Exc. Mgr Langénieux, archevêque de Reims, qui prononcera le panégyrique de la libératrice de la France.

M. RIBOT A SAINT-POL

M. Ribot cherche à former, dans la future Chambre, un parti nouveau qui le porterait au pouvoir.

Son discours d'hier est le développement du plan esquissé, il y a quelques mois, chez feu M. About, dans une réunion, tenue assez secrète, à laquelle assistaient MM. Léon Say, Ribot, Patenôtre, Teisserenc de Bort, Pessard, etc.

Hier, à Saint-Pol (Pas-de-Calais), M. Ribot a fait un grand discours qui est, à proprement parler, une conférence électorale sur les événements politiques qui se sont produits depuis quinze ans.

En voici le résumé :

M. Ribot débute en faisant appel aux républicains et aux conservateurs qui sont devenus des républicains par raison. Il les engage à continuer à soutenir la République parce que c'est, dit-il, le seul gouvernement actuellement possible.

L'orateur prétend qu'une restauration aboutirait à la guerre civile. Il croit, en outre, une restauration impossible en raison des divisions des partis monarchiques.

M. Ribot avoue que, dans ces dernières années, des fautes ont été commises par le gouvernement et par l'administration.

L'orateur termine en faisant appel à l'union des républicains, pour réaliser ce programme et sauver ainsi la République des dangers qui la menacent.

A la suite du discours, la réunion, a voté un ordre du jour d'adhésion aux idées Ribot.

Après la défaite des partis monarchiques, le devoir et l'interêt des républicains, dit l'orateur, étaient de gouverner non pas au profit d'un parti, non pas d'une manière étroite et exclusive, mais de manière à élargir de jour en jour le terrain constitutionnel, à rallier tous les dissidents, à faire de la République, non pas seulement un droit, mais en fait, un gouvernement national.

C'était l'œuvre capitale à laquelle il fallait subordonner, en quelque sorte, tout le reste de la politique, œuvre difficile au lendemain des luttes du 16 Mai, mais digne de fixer tous les efforts des hommes d'Etat ayant une vue haute des devoirs qu'impose le gouvernement d'une grande nation.

Cette œuvre, il faut le dire, n'a pas été abordée résolument ni franchement. Le gouvernement et l'administration ont été, en ces dernières années, trop étroits dans leurs procédés, dans leur choix, dans leur attitude à l'égard des personnes. Des lois regrettables sont venues aggraver la situation déjà compromise. Mais ce qui a été le principal obstacle à l'apaisement si nécessaire des esprits, ç'a été la politique religieuse.

Sans doute, il fallait revendiquer avec fermeté les droits de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise, interdire au prêtre toute ingérence dans la politique. Sur ce point, pas d'hésitation, mais on a bientôt dépassé le but ; peu à peu on est arrivé à faire du Concordat un instrument de vexations, à blesser les consciences, à faire naître la pensée qu'au fond de cette guerre, dirigée en apparence contre le cléricalisme, il y avait un parti pris d'attaque contre les croyances.

Le gouvernement aurait dû ne pas laisser ouverte une pareille question, mettre toute son énergie à la régler dans le sens d'une pacification honorable et nécessaire. Comment la France, pays de tolérance, de paix religieuse, en est-elle arrivée à cet état de division, d'aigreur, de haines qui fait songer à la Belgique ?

Il est plus que temps de revenir à une politique plus large, plus élevée, plus digne de la République. Tout le monde le sent ; ce qui manque, c'est le courage de le dire très haut.

Voilà la plus grave erreur qui ait été commise dans la direction de la politique générale. Elle a eu des conséquences déplorables, parce qu'elle a prolongé cet état d'hostilité à la forme républicaine, qui est aujourd'hui, sinon un péril, du moins un obstacle au classement régulier des partis et au fonctionnement normal du régime constitutionnel.

L'orateur, passant à l'étude de la gestion des finances républicaines, montre qu'on a cédé à des entraînements, qu'on a perdu de vue les charges si lourdes et si nombreuses qui pèsent sur nos budgets, qu'on a manqué de méthode et de prévoyance et que sous le coup de la crise économique dont nous souffrons, on est arrivé à une situation qui n'est nullement désespérée, mais qui exige de longs efforts et des sacrifices du pays pour être complètement rétablie.

Arrivant à juger la politique étrangère, l'orateur déduit ce que devrait être, après nos désastres, l'attitude de la France : ni effacement, ni désir immodéré d'exercer son action au dehors. Il approuve l'expédition de Tunis et en montre les conséquences heureuses pour l'avenir de notre grande colonie algérienne. Quant à la guerre du Tonkin, il déclare qu'à ses yeux il y a eu de l'imprévoyance, de la légèreté dans toute la conduite de cette affaire. La politique coloniale doit être surtout une politique de résultats. Nous attendrons longtemps encore les résultats des sacrifices d'hommes et d'argent faits au Tonkin. Une partie de nos forces y demeure immobilisée. Les complications qui ont failli se produire en Europe, il y a quelque jours à peine, démontrent la nécessité pour la France de ne pas éparpiller ses forces militaires, de les tenir sous la main, de renoncer par conséquent à toute extension nouvelle de ce qu'on a appelé la politique coloniale.

L'orateur montre que l'opinion peut, en agissant sur les Chambres et le gouvernement obtenir le redressement de ces erreurs, de ces fausses directions. Il n'y a pas d'intérêts dynastiques qui empêchent la République de corriger les fautes commises ou qui la poussent, sous prétexte de les corriger, à les aggraver.

Il ne faut donc pas se décourager ; ce serait de la faiblesse. Mais il faut faire un appel énergique aux conservateurs que n'aveugle pas l'esprit de parti et aux républicains qui ne sont pas esclaves de leurs passions.

» Aux conservateurs, il faut montrer qu'ils manquent à leur devoir, à leur mission propre, en ne se plaçant pas sur le terrain constitutionnel, et qu'en gardant une attitude quasi-révolutionnaire, non seulement ils se réduisent à l'impuissance, mais ils poussent de plus en plus la politique vers le radicalisme, en diminuant les forces de résistance conservatrice, et se rendent ainsi complices des fautes qu'ils exploitent contre la République.

Aux républicains, ils faut demander de se serrer autour d'un programme de gouvernement nettement déterminé.

Ce programme n'est pas le programme d'un parti, c'est celui que le bon sens, la nécessité et l'intérêt de la République imposent en quelque sorte à tous.

En quoi consiste-t-il ?

Revenir à une politique plus ferme, plus large et plus nationale.

Fermer les questions religieuses au moyen d'une pacification qui est dans le vœu du pays et qui ne compromettra aucun des droits de l'Etat.

Ecarter résolûment les prétendues réformes radicales qui effraient la grande majorité du pays.

L'orateur montre successivement que l'abolition du Sénat, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'élection de la magistrature, l'autonomie communale, sont ou des utopies dangereuses, dans l'état des esprits et des mœurs, ou le bouleversement de l'ordre constitutionnel.

En revanche, il y a une foule de réformes pratiques à opérer dans toutes les branches de la législation, soit pour y introduire plus de justice ou plus de liberté, soit pour diminuer les charges des citoyens, soit pour stimuler la prévoyance individuelle.

Ce qu'il faut encore, c'est mettre la politique des intérêts à la place qu'elle doit occuper, faire de bonnes finances, donner à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, tout le concours d'un gouvernement attentif et vigilant.

Enfin, concentrer les forces du pays, ne pas l'engager dans des expéditions lointaines, éviter toutes les aventures.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

EXPOSITION PERMANENTE DE PRODUITS INDUSTRIELS A VARSOVIE. — La direction d'un journal technique « Génie et Architecture », fondé il y a quelques années à Varsovie dans le double but de vulgariser, en Pologne, l'usage des procédés nouveaux destinés à faciliter le travail des matières premières employées par l'industrie ou l'agriculture, et de signaler à l'attention des capitalistes étrangers les placements industriels avantageux qu'ils peuvent trouver dans le royaume, ainsi que dans la Russie occidentale, vient de s'adjoindre un *bureau de commandes*, dont il paraît utile de porter la création à la connaissance des industriels et fabricants français.

Ce bureau, auquel sont annexées plusieurs succursales dans l'intérieur du royaume, se charge de tous les travaux techniques, tels qu'analyse chimique des produits indigènes ou étrangers, recherches géologiques, devis et plans de construction d'usines, rapports sur leur établissement, obtention de concessions du gouvernement, accomplissement des formalités légales, commission et vente de produits divers, représentation des maisons indigènes ou étrangères.

Le directeur de ce bureau, M. Szafarkiewicz, ingénieur civil à Varsovie, se propose, en outre, de faciliter aux industriels étrangers disposés à participer à l'Exposition industrielle et agricole, qui doit s'ouvrir, à Varsovie, au mois de juin prochain, l'admission de leurs produits, en les plaçant dans un pavillon spécial, dont il a obtenu la concession.

Ils pourront, de cette manière, et sans déplacement, ni frais d'autre nature que ceux indiqués plus loin, écouler sur place un certain nombre de machines agricoles ou de produits industriels quelconques et obtenir des commandes plus importantes.

Les articles non vendus seront réunis ensuite dans une *exposition permanente technique*, annexée au bureau des commandes, et l'écoulement en sera facile par la publicité du journal, dont une partie est réservée aux annonces et descriptions destinées à en recommander l'emploi.

Quant aux frais d'emplacement que les exposants auront à supporter, ils sont fixés de la manière suivante : 30 fr. par mètre carré dans l'intérieur du pavillon, ou 9 fr. par mètre carré en dehors du pavillon. Ils comprennent les dépenses d'installation, de surveillance et d'assurance. Les frais de transport et de douane demeurent à la charge des exposants. Pendant l'exposition permanente, les frais indiqués ci-dessus seront de 40 et de 16 fr. par mètre carré.

Indépendamment des garanties spéciales que présente l'honorabilité du directeur de cette entreprise, le conseil commercial du consulat général, M. Luxembourg, serait disposé à surveiller l'installation des produits français, les opérations du bureau et à fournir à nos industriels les renseignements qu'ils pourraient désirer sur l'état du marché, les articles plus spécialement demandés, les tarifs de gros ou de détail, enfin sur le renouvellement périodique de leurs échantillons.

Dans un des derniers numéros du *Moniteur officiel du commerce*, un de nos consuls en Amérique indiquait, comme un des moyens les plus propres à développer l'importation des produits français dans le pays de sa résidence, l'installation d'un délégué des divers syndicats, muni d'échantillons de leurs produits et chargé de les représenter sur place, de prendre les commandes et d'en encaisser le prix.

C'est une application de ce vœu qui vient d'être réalisé en Pologne d'une manière générale et en faveur de tous les produits indigènes ou étrangers. Notre commerce d'exportation est, par suite, appelé à l'utiliser à son profit et à ne pas abandonner aux producteurs anglais et allemands le monopole des marchés russes et polonais.

M. Boyard, consul général de France à Varsovie, écrit, à ce sujet, au ministre des affaires étrangères, qu'en sollicitant son intervention à l'effet de donner en France la plus grande publicité possible à cette nouvelle création et de faciliter aux industriels français, qui seraient disposés à se mettre en relation avec lui, l'envoi de leurs produits ou tout au moins, de leurs modèles, dessins, albums, la description des machines ou appareils d'invention récente, ainsi que leurs prix courants. M. Szafarkiewicz attire son attention sur les richesses naturelles du sol en Pologne et les avantages que présenterait une exploitation systématique et rationnelle.

Le manque de capitaux et l'insuffisance des notions que l'on possède, à l'étranger, sur les ressources et les besoins du pays ont, jusqu'à présent, entravé le développement du mouvement économique en Pologne ; mais il est permis d'espérer que cette situation peut se modifier avantageusement, avec le concours des capitalistes et des industriels étrangers.

... Le but principal du fondateur de l'exposition industrielle permanente est de faire connaître les ressources du pays aux capitalistes et négociants étrangers qui arrivent ici, souvent, sans connaître ni la langue, ni la législation, et sont vite découragés par les difficultés de toute nature qu'ils rencontrent au début.

Observations météorologiques. — *Paris, 4 mai* — La pression barométrique est de 752 à Brest ; 756 à Rochefort ; 757 à Nice. — Une faible dépression est entrée sur la Manche. — se de 2m/m sur les côtes ouest de la France et au golfe du Lion. — Temps probable : Vent d'entre est et sud, ciel nuageux, quelques pluies. — Température assez douce.

Le thermomètre WARDAVOIR-HOREL, rue Esquermoise, 61, à Lille, marquait :

Dimanche	3 mai,	7h. soir, (au-dessus de 0),	11°2/10
Lundi	4 —	7 h. mat. (au-dessus de 0),	8°3/10
—	» —	2 h. soir, (au-dessus de 0),	10°6/10

Baromètre, 745 m/m.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE RÉTABLISSEMENT DES PROCESSIONS. — Une pétition, adressée à M. le maire de Roubaix, se signe en ville.

Nos abonnés de Roubaix en ont reçu un exemplaire avec le numéro de samedi.

Les feuilles signées doivent être renvoyées au bureau du *Journal de Roubaix* dans le plus bref délai et, autant que possible, mardi avant midi.

On nous dit que parmi les personnes qui ont entre les mains un exemplaire de la pétition, il en est qui hésitent à nous le renvoyer, parce qu'elles n'ont pu recueillir que quelques signatures seulement.

Si nous avons fait distribuer un grand nombre de feuilles, c'est précisément pour éviter des pertes de temps et des démarches à domicile.

Nous prions les personnes qui ont reçu des feuille de pétition, de vouloir bien nous les retourner ou les remettre aux distributeurs du journal, *quel que soit le nombre* de signatures qu'elle ont pu recueillir.

Conseil municipal. — Les questions suivantes, qui n'ont pu être inscrites en temps utile à l'ordre du jour de la session ordinaire de mai, seront soumises aux délibérations du conseil après celles dont nous avons déjà donné la nomenclature :

27. Tramways de Roubaix-Tourcoing ; frais de contrôle. — 28 Bâtiments municipaux ; Institution Notre Dame des Victoires ; pose de bouches d'arrosage dans la cour de récréation. — 29. Voirie municipale ; place Chevreul ; pavage du terre-plein. — 30 Service municipal des Eaux ; approbation des plans, devis et cahier des charges relatifs au soubassement en maçonnerie du réservoir du Huchon. — 31. Service municipal des Eaux ; approbation des plans, devis et cahier des charges relatifs à la cuve métallique du réservoir du Huchon. — 32. Service municipal des Eaux ; approbation du règlement élaboré par la commission mixte. — 33. Service municipal des Eaux ; ratification au directeur pour sa collaboration au projet de distribution d'eau potable. — 34. Avis du Conseil sur l'insuffisance de fortune des familles Doudelet et Gruart (demandes de bourses aux écoles d'Arts et métiers).